

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 10 novembre 2010

Monsieur Denis Talbot
Chargé de projet
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : *Modifications apportées aux chemins d'accès dans le cadre du
Projet de parc éolien à Saint-Robert-Bellarmin*

Monsieur,

Au cours de la séance de médiation tenue le 14 octobre 2010, le promoteur a mentionné que des modifications ont été apportées au réseau des chemins d'accès du projet de parc éolien à Saint-Robert-Bellarmin. Lors d'une rencontre à nos bureaux le 15 octobre dernier, nous vous avons fait part de cette situation. À cette occasion, vous nous avez mentionné que vous demanderiez au promoteur d'expliquer les raisons des changements apportés au réseau des chemins d'accès de ce projet de parc éolien, de décrire les milieux traversés ainsi que les impacts appréhendés sur ces derniers.

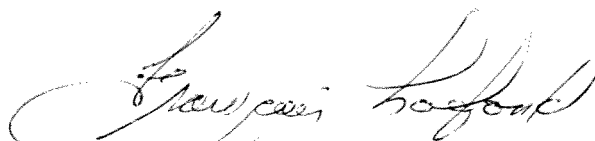
Dans une lettre du 8 novembre 2010, le promoteur vous indiquait que les changements apportés s'inscrivaient dans le processus de médiation ayant cours entre l'Association provinciale des acériculteurs sur les terres publiques (la requérante) et Saint-Laurent Énergies inc. (le promoteur). Dans cette lettre, le promoteur précise les raisons l'ayant incité à apporter de telles modifications. Par ailleurs, il joint à cette lettre un rapport de caractérisation préparé par Activa Environnement qui signale que le changement apporté au réseau des chemins d'accès n'aurait qu'un faible impact sur l'environnement.

...2

Auriez-vous l'amabilité de nous indiquer l'avis du Ministère découlant de l'analyse d'acceptabilité environnementale à l'égard des modifications apportées par le promoteur au réseau des chemins d'accès ?

En raison de l'échéance prochaine du mandat de médiation, une réponse rapide, soit d'ici le 15 novembre, serait fort appréciée.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Lafond', written in a cursive style.

François Lafond, médiateur